

# L'accès aux soins est un droit fondamental



La prise en charge de la santé a été améliorée grâce à :



LA PROTECTION UNIVERSELLE MALADIE



DES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ COLLECTIVES  
ET OBLIGATOIRES GÉNÉRALISÉES  
À TOUS LES SALARIÉS

Parce qu'elle défend une protection maladie solidaire,  
la CFTC soutient ces avancées.

NOS EXPERTS CFTC SONT BÉNÉVOLES  
ILS SONT LÀ POUR VOUS AIDER

Syndicat  
**cftc**  
UD BAS-RHIN

Flashez-moi  
pour adhérer en ligne  
sur CFTC-67.FR

